

REPUBLIQUE DE GUINEE

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE CHEF DU GOUVERNEMENT Dr Ahmed Tidiane SOUARE

Représentant

Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Le Général Lansana CONTE

Prononcée au cours de la séance du débat général

DE LA 63EME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

NEW YORK, 26 Septembre 2008

S.V.P. à vérifier à l'audition

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais m'acquitter d'un tout premier devoir, celui de vous transmettre, au nom de Son Excellence le Général Lansana CONTE, Président de la République, Chef de l'Etat, que j'ai l'honneur de représenter, les fraternelles salutations doublées du vibrant message de fraternité et de solidarité du peuple de Guinée.

En cette circonstance solennelle, il m'est aussi agréable, Monsieur le Président, de vous adresser les chaleureuses félicitations du gouvernement guinéen, à la suite de l'élection d'une personnalité charismatique et éclairée de votre dimension, à la Présidence de notre auguste assemblée. Je tiens à vous assurer de la pleine et entière coopération de la Guinée tout au long de votre mandat.

Je saisis également cette opportunité pour exprimer la gratitude de mon pays à l'endroit de votre illustre prédécesseur, pour la compétence avec laquelle il s'est acquitté de la Présidence de la 62^{ème} session.

Aussi, que Monsieur le Secrétaire Général Ban Ki-Moon, trouve ici l'expression renouvelée de notre haute appréciation, pour l'efficacité et la vision qu'il imprime déjà à l'action de notre Organisation, de plus en plus sollicitée par de nouveaux défis à la consolidation d'un monde de paix, de sécurité, de justice et de prospérité pour tous.

Monsieur le Président,

L'ordre du jour de la présente session ordinaire de l'Assemblée générale inscrit les questions essentielles qui interpellent les leaders du monde d'aujourd'hui. Certaines, se rapportant précisément aux maintien de la paix et de la sécurité internationales, au développement durable et au Développement de l'Afrique, figurent de manière quasi récurrente, dans les agendas des réunions de haut niveau et des conférences tenues ces dernières années sous l'égide des Nations Unies.

Dans le domaine de la solidarité internationale, il y a 34 ans déjà, les groupes dominants du monde ont promis la concrétisation du noble engagement de la communauté internationale en faveur de l'élimination de la pauvreté qui mine les conditions de vie des pays pauvres, notamment à travers le versement régulier de 0.7% du PIB des pays industrialisés au titre de l'aide publique au développement.

Dans l'euphorie consécutive à l'effondrement du mur de Berlin en 1989, alors que cette promesse n'avait encore connu qu'une application à peine symbolique, les grandes puissances ont prophétisé, dans un élan précoce de triomphalisme, que les budgets naguère engloutis dans la course aux armements seront désormais consacrés à accélérer l'éradication de la pauvreté.

Cependant, la physionomie actuelle du monde fortement fracturé entre riches et pauvres, présente de multiples stigmates de la non réalisation de ces promesses qui, en leur temps, ont suscité de grands espoirs pour l'avènement rapide d'un monde international de paix, de solidarité effective et de bien être partagé.

Monsieur le Président,

En matière de paix internationale, en dépit du recul significatif du nombre actuel de conflits armés, des inquiétudes demeurent. En effet les dépenses militaires croissent fortement ces dernières années, prenant des proportions qui s'apparentent aux plus noires périodes de la guerre froide, qu'on espérait désormais appartenir aux mœurs d'une époque définitivement révolue. La légitime guerre contre le terrorisme aveugle et inacceptable, lancée sur plusieurs fronts depuis 2001, ne présente, hélas, pas aujourd'hui de perspective rassurante. Le conflit anachronique israélo palestinien persiste toujours, en dépit de l'heureuse option prise pour le règlement négocié du différend.

Les tensions liées au contrôle de l'arme nucléaire assombrissent l'horizon d'une paix internationale durable. Les tentations hégémoniques de contrôle des ressources stratégiques de la planète sont perceptibles à maints égards, faisant peser des craintes légitimes sur la sécurité de certains pays militairement vulnérables.

En matière de lutte contre la faim dans le monde, la crise alimentaire actuelle est également un défi urgent et pressant qui exige une réaction rapide aux plans national, régional et international.

Au delà de l'élan de solidarité qui s'est manifesté dans l'urgence, ce grave phénomène appelle de notre part une approche globale s'inscrivant dans le long terme. Pour ce faire, la communauté internationale, dans son ensemble, doit promouvoir des politiques et stratégies visant à remettre l'agriculture au cœur des préoccupations nationales et internationales. La satisfaction des besoins alimentaires des populations les plus vulnérables et la préservation de la stabilité socio-politique dans ces pays, sont à ce prix.

Monsieur le Président,

En matière de recul de la pauvreté, les résultats sont encore mitigés. En effet, les pays pauvres s'enlisent davantage, notamment du fait de l'accroissement de leurs populations face à des investissements sociaux insuffisants, mais aussi de l'inadaptation de la qualité et de la consistance de l'aide publique, le tout dans le contexte d'un engagement timide des partenaires au développement et d'un commerce mondial qui leur est encore inéquitable.

Aujourd'hui, à mi-parcours de l'échéance de 2015, l'aide publique n'est toujours pas octroyée au rythme souhaité. Malgré la démonstration de leur ferme volonté de prendre en mains leur destin, à travers des mesures hardies en matière de gouvernance politique, économique et financière, les pays pauvres ne peuvent se consoler que dans l'élaboration de nouvelles versions de documents de stratégies de réduction de la pauvreté, dont la mise en œuvre semble illusoire, faute de finances suffisantes.

Tout au long de cette période de 34 années, les populations des pays pauvres continuent de s'accroître et de rajeunir. Elles s'impatientent du retard et de la lenteur de leur entrée dans le train de la mondialisation. Leurs besoins sociaux se multiplient, leur stabilité institutionnelle, les perspectives de la démocratie et les chances de paix sociale durable se fragilisent.

Ce tableau, **Mesdames et Messieurs**, est un véritable cercle vicieux au sein duquel se débattent les dirigeants et les populations des pays pauvres. Ils attendent des partenaires l'extension de l'initiative PPTE, la suppression des obstacles à l'exportation de leurs produits, afin de permettre à leurs économies de sortir de leur marginalisation dans le système du commerce mondial.

Dans cet ordre d'idées, le gouvernement guinéen demande avec insistance la mise en application des conclusions issues des Réunions de haut niveau, relatives à l'ordre du jour prioritaire de l'Agence Internationale de Développement. Car ces conclusions proposent des approches et dégagent des pistes qui pourraient améliorer les conditions de vie de centaines de millions de personnes, notamment en Afrique, frappées de plein fouet par l'extrême pauvreté, l'analphabétisme, les maladies endémiques, l'insécurité, la marginalisation économique et l'exclusion sociopolitique.

Elue en avril 2008, à Dakar, à la Présidence du Groupe pilote sur les contributions de solidarité en faveur du développement, la Guinée consacre toutes ses énergies à consolider les initiatives prises en la matière et à veiller à la conception et à la mise en œuvre de programmes susceptibles de compléter les sources traditionnelles de financement.

Je lance un appel aux Etats membres, et aux partenaires, à se joindre à nous dans cette initiative de solidarité, dont le but ultime nous unit dans les efforts collectifs de lutte contre la pauvreté et pour la concrétisation de nos objectifs communs.

Monsieur le Président,

Du haut de cette tribune de la solidarité internationale, j'appelle les dirigeants du monde, notamment ceux des pays riches et émergents, à accroître leur appui en faveur des pays pauvres. Car, la communauté de destin de l'humanité doit garder son sens, la solidarité humaine doit démontrer toute son efficacité et l'humanité doit partager effectivement la certitude que la paix durable ne saurait se construire avec les fractures asymétriques actuelles de notre monde.

Plus que jamais décidées à faire bon usage de l'aide qui leur sera accordée, les populations des pays pauvres sont désormais résolues à sortir de la pauvreté qui les avilit. Leurs jeunesses veulent faire la fierté de leurs parents et de leurs propres nations en travaillant décemment chez eux. Ils ne veulent pas s'engager dans les filières de l'immigration clandestine, ni ne souhaitent pactiser avec les narco trafiquants.

Monsieur le Président,

Des résultats encourageants ont été obtenus dans le domaine de la prévention des conflits, du rétablissement, du maintien et de la consolidation de la paix dans le monde, en Afrique en particulier, et ce, en dépit des drames humains qui la déchire au Darfour. Notre Organisation mérite d'en être félicitée et encouragée.

En effet, des avancées significatives sont enregistrées par la Côte d'Ivoire sur la voie de la restauration de la paix et de la réconciliation nationale.

A l'échelle de la Mano River Union, la Guinée appelle la Communauté internationale à continuer à soutenir les efforts des pays membres de cette organisation, afin de leur éviter de retomber dans le cycle de l'incertitude, de l'insécurité et de l'instabilité. Aussi, faut-il saluer la réussite des mesures initiées et conduites par la Commission de lq Consolidation de la Paix des Nations Unies, en faveur de la consolidation de la stabilité en Sierra Léone et en Guinée Bissau.

Dans la Corne de l'Afrique et au Sahara occidental, avec la persévérance de l'ONU et des acteurs de ces crises, des signent positifs d'arrangement se dessinent. Nous exhortons toutes les parties prenantes de ces crises à s'inscrire dans la logique du dialogue et de la concertation, qui, pour être probante, exige le respect des engagements pris.

Au Moyen Orient, il est bien clair que le règlement du conflit israélopalestinien passe nécessairement par une solution régionale, conçue autour de la création d'un Etat palestinien indépendant, souverain et viable, vivant côte à côte et en paix avec Israël, conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies et à la Feuille de route du Quartet.

Par ailleurs, la Guinée réaffirme son indéfectible attachement au principe d'une Seule et indivisible Chine.

Monsieur le Président,

Je voudrais à présent évoquer la situation qui prévaut dans mon pays qui est confronté ces deux dernières années à une grave crise économique et sociale, engendrée par une conjonction de facteurs endogènes et exogènes que je viens d'évoquer.

Je me réjouis de pouvoir dire aujourd'hui, qu'à la faveur d'un sursaut patriotique national, appuyé par les efforts de la communauté internationale notamment la CEDEAO, cette situation est en voie de normalisation et d'amélioration.

Un Gouvernement ouvert à toutes les forces vives vient de se mettre en place, comprenant les partis d'opposition, la société civile et les partenaires sociaux. Ce gouvernement a élaboré et s'active à la mise en œuvre d'un programme minimum d'urgence, devant créer les bases d'une relance prochaine du processus de développement économique et social.

En dépit des écueils et de la précarité des moyens, les résultats déjà obtenus sont encourageants. Le cadre institutionnel de la gouvernance s'améliore. La marche du processus démocratique, notamment la préparation des élections législatives, s'accélère. La commission électorale nationale indépendante est opérationnelle. Les partis politiques ont reçu des subventions pour la préparation des élections.

intégrale dynamique de concertation de toutes composantes de la nation est en marche. Les conventions minières sont en cours de révision, dans une perspective de préservation des intérêts du pays et des investisseurs. La gouvernance financière se renforce. économique et sanctionnée l'approbation, le 28 juillet 2008, par le Conseil d'administration du Fonds Monétaire International, des conclusions de la première revue du Programme formel, devant conduire le pays vers le point d'achèvement de l'initiative PPTE.

Le gouvernement, de concert avec tous les acteurs de la nation, demeure résolument engagé à assumer toute la part de responsabilité qui est la sienne, en s'attaquant aux immenses défis du VIH/SIDA, de la drogue, de l'insécurité, du terrorisme, de la circulation illicite des armes légères et des causes structurelles de l'immigration clandestine. Elle inscrit au centre des priorités nationales l'éradication de la pauvreté, la préservation de la paix, la stabilité institutionnelle, la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Monsieur le Président,

Soixante trois ans après la création des Nations Unies, huit ans après l'adoption de la Déclaration du Millénaire et à mi-parcours de la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement, mon pays croit en l'avènement d'un monde plus solidaire, plus juste et plus équitable, donc plus sûr, dans le cadre d'un partenariat véritable.

Une Organisation des Nations Unies réformée, revitalisée et adaptée aux mutations nouvelles demeure le cadre approprié pour relever les défis qui nous interpellent.

Mesdames et Messieurs,

Avant de terminer, j'ai le plaisir de vous informer, mais peut-être le savez-vous déjà, que l'année 2008 marque à la fois le cinquantième anniversaire de l'accession à l'Indépendance de la Guinée et celui de son adhésion à l'Organisation des Nations Unies. Ce qui me donne l'occasion de réaffirmer l'engagement ferme de mon pays aux côtés de la communauté internationale, en vue de la réalisation des nobles idéaux de notre Organisation, de l'affirmation et du respect de tous ses principes et objectifs qui constituent le socle d'une véritable communauté de destin.

Je vous remercie.